RCS : PERPIGNAN
Code greffe : 6601

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 1999 B 00007
Numéro SIREN : 421 358 144
Nom ou dénomination : ABELANET DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 09/08/2013 sous le numéro de dépôt P2013/000069

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
PERPIGNAN

367850

Dénomination : ABELANET DISTRIBUTION
Adresse : 140 avenue Victor Dalbiez 66000 Perpignan -FRANCE-

n° de gestion : 1999B00007
n° d'identification : 421 358 144

n° de dépôt : P2013/000069
Date du dépôt : 09/08/2013

Pièce : Ordonnance du Président

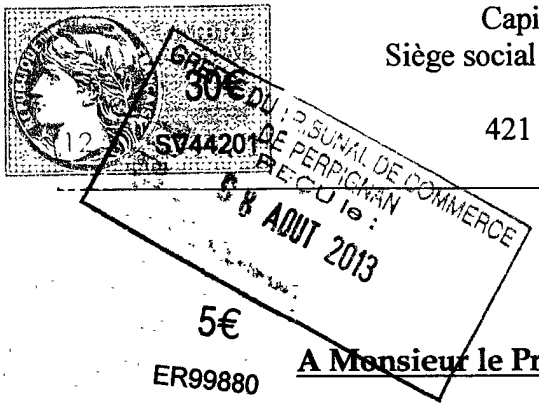
367850

Greffe du Tribunal de Commerce de Perpignan - 4 rue André Bosch BP 70441
66834 PERPIGNAN Cedex
Tél : 08 91 01 11 11 - Fax : 04 68 34 55 60

2013 OP 1714

ABELANET DISTRIBUTION SAS

Société par actions simplifiée unipersonnelle
Capital social : 38.150 €uros
Siège social : 140 Avenue Victor DALBIEZ
66000 PERPIGNAN
421 358 144 RCS Perpignan



REQUETE

A Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de PERPIGNAN

Le soussigné, Eric LUBIN

Représentée par la SELARL Bertrand CHAPY, agissant par le ministère de Maître Bertrand CHAPY Avocat au Barreau des Pyrénées Orientales, 16, Avenue Pierre CAMBRES à PERPIGNAN (66000)

Agissant en qualité d'associé unique et de Président de la société ABELANET DISTRIBUTION SAS,

A l'honneur de vous exposer :

Que la société ABELANET DISTRIBUTION SAS a, conformément à ses statuts, clôturé son dernier exercice social le 28 février 2013.

Que les comptes annuels dudit exercice ne pourront être soumis à l'approbation de l'associé unique de la Société ABELANET DISTRIBUTION SAS dans le délai de six mois prévu aux articles L. 232-1 sur renvoi de l'article L. 227-1 et L. 227-9 du Code de commerce, sauf prorogation dudit délai par décision de justice.

Qu'en effet, en raison de difficultés d'ordre comptables, la société ABELANET DISTRIBUTION SAS a établi ses comptes annuels, mais avec retard, ce qui ne permet pas au Commissaire aux Comptes d'effectuer sa mission de contrôle et à l'associé unique de se prononcer sur lesdits comptes dans les délais légaux.

C'est pourquoi, le requérant conclut à ce qu'il vous plaise, Monsieur le Président, de prolonger jusqu'au 31 octobre 2013 le délai au cours duquel les comptes de l'exercice écoulé seront soumis à l'approbation de la collectivité des associés de la société ABELANET DISTRIBUTION SAS.

Fait à Perpignan, le 7 août 2013

Eric LUBIN
Président

2013 OP 1714

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PERPIGNAN

ORDONNANCE

Nous, Alain CAVALIERE, Vice-Président du Tribunal de Commerce de Perpignan, assisté du Greffier,

Vu la requête qui précède et les moyens y exposés,
Vu les dispositions des articles L. 232-13 al 2, R. 232-18 et R. 210-19 du Code de Commerce,

Prorogeons jusqu'au 31 octobre 2013 le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice clos le 28 février 2013 de la SASU ABELANET DISTRIBUTION, dont le siège social est à Perpignan 66000-140 Avenue Victor Dalbiez, identifiée au Registre du Commerce et des Sociétés de Perpignan sous le numéro 421 358 144 ;

Laissons les dépens de l'ordonnance dans lesquels seront compris les frais de greffe liquidés à la somme de 37,72 euros dont 5,22 euros de TVA à la charge de la requérante.

Fait à Perpignan, le 9 Novembre 2013

Le Greffier Me GALLISSAIRES

GREFFE DU TRIBUNAL de COMMERCE de PERPIGNAN (P.-O.)

Alain CAVALIERE
Vice-Président.